

Charte de Lianes coopération

Les acteurs de la coopération et de la solidarité internationale en Hauts-de-France sont multiples et divers : associations, collectivités territoriales, établissements scolaires et universitaires, cliniques et hôpitaux, organisations socioprofessionnelles et consulaires, Institutions d'Etat...

L'association Lianes coopération vise à favoriser les synergies entre acteurs du réseau afin de mieux faire face aux enjeux actuels, pour un développement durable et harmonieux en tout point de la planète.

Tout adhérent à Lianes coopération est en droit de connaître ses valeurs de référence, sa conception du développement, du partenariat et du travail en réseau. Il s'engage à les respecter et à les promouvoir.

La présente charte a pour objet de clarifier et de préciser les cinq fondements qui structurent et animent notre réseau dans le respect et l'esprit des statuts de Lianes coopération ci-joints :

- Une même conception du développement
- Une approche partenariale vers la réciprocité
- La prise en compte des politiques publiques de développement
- Un engagement dans l'éducation au développement
- Le travail en réseau

Une même conception du développement

Habitants d'Europe, d'Afrique, d'Asie, d'Amérique du Nord, du Sud ou d'Océanie, nous sommes tous de la même planète.

Le développement tel que nous le concevons est un processus permettant d'améliorer les conditions de vie économiques, sociales, politiques et environnementales de toute communauté dans le respect des personnes et de leur culture. Un développement qui ne profite qu'à une minorité n'est pas acceptable car il n'est pas équitable.

Une simple aide humanitaire, bien qu'indispensable, ne peut suffire à atteindre cet objectif si elle ne s'accompagne pas d'une véritable logique de partage et de solidarité : il en va de l'avenir de l'humanité.

Une approche partenariale vers la réciprocité

Toute action de développement doit s'appuyer sur une dynamique locale en partenariat avec les acteurs concernés ici et là-bas.

Avant de coopérer avec un partenaire, il faut d'abord le connaître, le respecter dans sa différence et nouer une relation de confiance.

Tout projet doit répondre à un besoin exprimé ou à une initiative prise par la population concernée et être conçu avec elle. En ce sens, notre action ne se limite pas à un apport matériel ou financier, elle doit favoriser l'autonomie et renforcer les initiatives locales.

Pour plus de clarté et d'efficacité, il est souhaitable que tout projet mené dans le cadre d'un partenariat soit contractualisé. L'approche partenariale implique la réciprocité. Elle est source d'enrichissement mutuel.

La prise en compte des politiques publiques de développement

Chaque fois que c'est possible, au Nord comme au Sud, les actions de développement viseront une cohérence avec les politiques publiques en cours. Les collectivités locales, garantes du service public, jouent un rôle prépondérant en matière de développement durable, en raison de leurs compétences et de leur proximité avec les citoyens.

Un engagement dans l'éducation au développement : informer, sensibiliser et pousser à l'action

Nous pensons que l'engagement dans une action de développement est indissociable d'un travail d'éducation au développement. De par les relations qu'il entretient avec l'étranger, chaque acteur de la coopération occupe une place privilégiée pour s'y engager, c'est-à-dire pour informer, sensibiliser et pousser à l'action.

Informer, c'est donner une idée juste des réalités de la vie dans les pays en développement, de leur histoire et de leur culture, en évitant les images misérabilistes, culpabilisantes, fatalistes ou simplement exotiques.

Sensibiliser, c'est aider à la prise de conscience des interdépendances entre les pays du monde et interpellé sur les inégalités croissantes.

Pousser à l'action, c'est donner envie à chacun de s'engager selon ses moyens, ses compétences et ses disponibilités pour développer la solidarité : consommer moins et mieux, épargner autrement, voyager sans nuire, agir au sein d'une association...

L'éducation au développement se vit à tout âge et dans tout lieu où se forment les citoyens. C'est une éducation au respect de la différence, une éducation au dialogue des cultures, bref, une éducation à l'humanité.

Le travail en réseau

Les acteurs de la coopération et de la solidarité internationale en Hauts-de-France sont divers : statuts, taille, composition, objectifs, fonctionnement, implantation dans la région, zone-s d'action, domaine-s d'intervention...

Lianes coopération est une plate-forme régionale ayant un rôle de coordination, de concertation, d'impulsion et d'appui aux initiatives de ses adhérents. Lianes est un carrefour d'échanges permettant de capitaliser les expériences, favoriser le dialogue entre ses membres, organiser des groupes de travail thématiques. Les acteurs sont porteurs de savoir faire variés qui méritent d'être partagés.

L'adhérent est un membre actif qui contribue à l'ensemble de la vie de Lianes. L'indépendance et la spécificité de chacun des membres sont respectées.

Je soussigné(e),....., Président(e) de....., certifie que notre organisation adhère à la Charte de Lianes coopération et aux statuts de Lianes coopération ci-joints.

Signature